

Des jeunes éduqués à l'ombre

13 octobre 2011 à 00:00

Interview: Des chercheurs ont enquêté durant un an dans des établissements pénitentiaires pour mineurs et interrogé des détenus.

Par **SONYA FAURE**

Quatre ans après l'ouverture des premiers établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM), une enquête menée pendant douze mois par six sociologues offre une plongée dans ces prisons pour jeunes. Leur naissance, dans le cadre de la loi Perben de 2002, avait été l'objet de polémiques : *«Les opposants craignaient que ces établissements banalisent l'emprisonnement des mineurs, qu'on enferme plus souvent les jeunes avec la création de ces nouvelles places, rappelle Gilles Chantraine, chargé de recherches au CNRS. Pour l'instant, cela ne s'est pas produit. Le nombre de mineurs incarcérés n'a globalement pas augmenté, alors que celui des adultes continuait d'augmenter sur la même période.»* (1)

Le rapport du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé) est clair : les conditions de détention des jeunes sont meilleures en EPM que dans les «quartiers mineurs» des prisons pour adultes, où les jeunes passent leur journée en cellule. *«L'éducation comme "pivot" autour duquel tout doit tourner et s'organiser constitue certainement la nouveauté la plus franche des EPM»*, selon le rapport. Les jeunes détenus sont scolarisés, participent à des activités sportives, encadrés par des médecins et psychologues qui les font travailler sur leurs actes et leur retour à la vie au dehors. Surtout, au sein des EPM, quatre types de personnels coexistent et tentent un équilibre : l'administration pénitentiaire, dont les impératifs sécuritaires s'imposent toujours aux autres, mais aussi l'Education nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et le personnel soignant.

En revanche, selon les auteurs du rapport, si le nombre d'enfants prisonniers n'a pas augmenté, l'idée qu'on pouvait éduquer entre quatre murs, elle, s'est imposée : *«Les placements dans des dispositifs d'hébergement contraint ont augmenté : centres éducatifs fermés, centres d'éducation renforcés...»* Gilles Chantraine résume : *«L'EPM est un progrès pénitentiaire et une régression éducative.»*

(1) Le nombre d'incarcérations des mineurs repart à la hausse depuis le début de l'année.

À lire aussi :

[Des surveillants au carnet de liaison indiscret](#)

Stéphane, détenu : «A force, je suis devenu paranoïaque. Je crois que tout le monde m'observe.» Propos de surveillants extraits de carnets électroniques de...

[Des jeunes détenus qui développent un art de la dissimulation](#)

Mélissa : «Le moindre petit truc, le moindre petit détail, ils vont le chercher. Donc, on fait genre, tout va bien. On essaie de les endormir en fait, parce...

[L'éducation et l'observation pour la réinsertion](#)

Sandra : «A chaque parole, ici, on dirait que tu es un truand. Tu dis un truc, on l'interprète d'une manière que... Tu ne pensais pas à ça. On t'analyse de A à...

Source: <http://www.liberation.fr/societe/01012365357-des-jeunes-eduques-a-l-ombre>